



## CIRCULATION – AVIS AUX PARENTS

Bonjour,

Un important projet débutera le mardi 2 juillet 2019 dans le secteur Vallée-Chaline à Saint-Lazare. Ce projet, qui se prolongera jusqu'à la fin de l'automne, nécessitera le passage de nombreux camions sur le Chemin Lotbinière (chemin qui mène au parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare) et ce de 7 h à 18 h du lundi au vendredi.

Puisque l'affluence des camions sera plus élevée qu'à l'habitude sur le chemin Lotbinière, des délais sont à prévoir. **Prévoyez donc plus de temps pour vos déplacements vers le parc nature.**

**Pour assurer votre sécurité et celles de vos enfants**, les mesures suivantes seront mises de l'avant :

- **Pavage** de la dernière section du chemin Lotbinière (section en face du stationnement du parc nature), actuellement en gravier, afin d'augmenter le confort des utilisateurs et d'éliminer la poussière et les vibrations;
- **Marquage** d'une ligne médiane séparant les voies empruntées dans les deux (2) sens par les automobiles et les camions;
- Installation d'une **glissière de sécurité** surmontée d'une clôture en bordure de la piste cyclable sur le chemin Lotbinière entre la montée St-Robert/Chemin Saint-Dominique et l'entrée principale du parc nature. Cette glissière va créer une barrière physique sécuritaire où la voie pourra être utilisée par les cyclistes et les piétons;
- Installation de **panneaux « Arrêt »** :
  - À l'intersection de la montée Saint-Robert / Saint-Dominique et le chemin Lotbinière;
  - Face à l'entrée principale du parc nature et marquage d'un passage piéton avec la signalisation appropriée;
- Présence d'un **brigadier** à l'endroit du nouveau passage piéton aux heures de pointe du camp de jour;
- Limitation de la **vitesse à 30 km/h** sur tout le parcours du Chemin Lotbinière;
- Installation **d'afficheurs de vitesse** sur le parcours du Chemin Lotbinière, afin d'inciter les usagers à respecter les limites prescrites.

**Nous vous rappelons que la sécurité c'est l'affaire de tous** et qu'à titre d'automobilistes, de cyclistes ou de piétons, nous sommes tous tenus :

- De respecter la limite de vitesse;
- D'adapter notre conduite;
- De garder une distance sécuritaire;
- De ralentir en marge des entrées et sorties des camions;
- D'assurer d'être vus par les camionneurs contraints par de nombreux angles morts
- De ralentir et garder une distance des signaleurs routiers pour protéger leur vie

Rappelons qu'un véhicule lourd, tel un camion chargé de matériel, prend une distance deux (2) fois grande pour s'arrêter, comparé à un véhicule moyen, et deux (2) fois plus de temps pour atteindre sa vitesse de croisière.

Pour tout questionnement quant aux mesures de sécurité mises en place, n'hésitez pas à entrer en contact avec nous au 450-424-8000 poste 287 ou par courriel au [lesforestiers@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:lesforestiers@ville.saint-lazare.qc.ca)

Nous vous remercions à l'avance de votre compréhension et de votre patience.

---



## CIRCULATION – AVIS AUX PARENTS

Good day,

A major project will begin on Tuesday, July 2, 2019 in the Vallée-Chaline sector in Saint-Lazare. This project, which will run until the end of the fall, will require the passage of many trucks on Chemin Lotbinière (the road that leads to the Parc nature Les Forestiers-de-Saint-Lazare) from 7 a.m. to 6 p.m. Monday to Friday.

Since traffic will be higher than usual on Chemin Lotbinière, delays are to be expected. **Therefore, allow more time for your trips to the nature park.**

**To ensure your safety and that of your children**, the following measures will be put forward:

- **Paving** of the end section of Chemin Lotbinière (the section in front of the nature park's parking lot which is currently in gravel), to improve user comfort and eliminate dust and vibration;
- **Marking** of the centre lane separating both lanes used by cars and trucks;
- Installation of a **guard rail** topped by a fence at the edge of the bike path on Chemin Lotbinière between Montée Saint-Robert /Chemin Saint-Dominique and the nature park's main entrance. This work will create a safe physical barrier for cyclists and pedestrians to use;
- Installation of **"Stop" signs**:
  - At the intersection of Montée Saint-Robert/Chemin Saint-Dominique and Chemin Lotbinière;
  - Facing the nature park's main entrance as well as the marking of a pedestrian crossing with appropriate signage;
- Presence of a **crossing guard** at the new pedestrian crossing during the day camp rush hours;
- Speed limit reduced to 30 km/h along Chemin Lotbinière;
- Installation of speed displays on the Chemin Lotbinière to encourage drivers to respect the speed limits.

**We remind you that safety is everyone's business** and that as motorists, cyclists and pedestrians, we are all required to:

- Respect the speed limit;
- Adapt your driving;
- Keep a safe distance;
- Slow down when approaching heavy vehicle entrances and exits;
- Ensure to be seen by truck drivers whose visibility is reduced by many blind spots;
- Slow down and keep a safe distance from zone flaggers to protect their lives

Remember that a loaded heavy vehicle takes twice as long to stop as an average vehicle, and twice as long to reach cruising speed.

If you have any questions about the security measures put in place, please do not hesitate to contact us at 450-424-8000 ext. 287 or by email at [lesforestiers@ville.saint-lazare.qc.ca](mailto:lesforestiers@ville.saint-lazare.qc.ca).

Thank you in advance for your understanding and patience.